

Résolution n° 31

MISSION DU COMITÉ : Résolutions

Objet : Hommage à James Grigoli de la section locale 0935

1 ATTENDU QUE Jim s'est engagé activement au
2 sein du syndicat
3 dans des fonctions de direction depuis plus de 17 ans,
4 en tant que membre actif
5 du Conseil exécutif ainsi que président de la section
6 locale 0935; et

7 ATTENDU QUE Jim a travaillé sans relâche à
8 servir et à protéger nos communautés et
9 nos collègues pompiers, comme il l'a montré
10 lorsqu'il est allé
11 au-delà de sa section locale pour empêcher la prise de
12 contrôle de
13 l'aéroport de Burbank en suspendant la formation
14 aux opérations de sauvetage et de lutte contre les
15 incendies
16 des « pompiers » briseurs de grève non syndiqués; et

1 ATTENDU QUE les nombreuses heures qu'il a
2 consacrées à
3 la santé, à la sécurité et au bien-être de ses confrères
4 et
5 consœurs membres de l'AIP ne sont pas passées
6 inaperçues;
7 par conséquent,
8 IL EST RÉSOLU que la délégation de l'AIP
9 réunie lors du 58^e Congrès à Arlington,

- 17 au Texas, rende hommage au confrère James Grigoli
 en honorant
18 ses nombreuses années de service dans sa section
 locale et
19 dans l'AIP.

Soumis par : Section locale 0935 de l'AIP, pompiers
 professionnels du comté de San Bernardino

Estimation des coûts : **Aucun**

Désignation annuelle ou perpétuelle : **S. O.**

RECOMMANDATION DU COMITÉ :

ACTION DU CONGRÈS :